

HYERES : La clinique de l'Espérance renaît des cendres de l'ancien hôpital Sainte-Marguerite

Après l'incendie de l'hôpital Sainte-Marguerite, le groupe Al maviva Santé a relancé l'activité sous le nom de clinique de l'Espérance.

Près de deux ans après l'incendie qui a ravagé ses locaux et entraîné sa fermeture, l'ancien hôpital privé Toulon Hyères Sainte-Marguerite écrit une nouvelle page de son histoire. Repris par le groupe Al maviva Santé, l'établissement, désormais baptisé « clinique de l'Espérance », a obtenu les autorisations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour redémarrer ses activités et reconstituer une offre de soins indispensable pour le bassin de population hyérois.

110 EMPLOIS

L'incendie, survenu dans la nuit du 24 au 25 mai 2024, avait conduit à la cessation totale de l'activité, à la suspension des autorisations et à un placement en redressement judiciaire. Le 7 mai 2025, le tribunal de commerce de Toulon a validé le plan de cession au profit du groupe Al maviva Santé, conditionné à l'obtention des nouvelles autorisations de l'ARS. Ce projet de reprise a également permis de préserver 110 emplois, un volet social majeur pour le territoire.

Aussi, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a délivré plusieurs autorisations stratégiques tout au long de l'année 2025. Dès le 28 avril, des décisions ont confirmé la reprise des activités de traitement de l'insuffisance rénale chronique par hémodialyse, ainsi que des services de médecine et de chirurgie pour adultes. Une autorisation complémentaire, datée du 3 décembre 2025, a validé le nouvel emplacement du centre d'hémodialyse sur le site même de la clinique de l'Espérance.

Le cœur de la nouvelle clinique repose sur une offre chirurgicale particulièrement étoffée, en hospitalisation complète comme en ambulatoire. Les spécialités autorisées couvrent un large spectre de besoins : chirurgie maxillo-faciale, stomatologie et chirurgie orale ; vasculaire et endovasculaire ; viscérale et digestive ; gynécologie (hors accouchement) ; ophtalmologie ; oto-rhino-laryngologie (ORL) ; urologie ; chirurgie orthopédique et traumatologique ; et enfin, chirurgie plastique et reconstructrice.

L'établissement est également autorisé à pratiquer des actes spécifiques et techniques, notamment la pose de bandelettes sous-urétrales pour traiter l'incontinence urinaire féminine et la pose d'implants pour le traitement du prolapsus des organes pelviens, conformément aux dispositions du Code de la santé publique.

En phase de montée en charge, la clinique déploiera une capacité d'accueil significative. Le projet médical prévoit un service de médecine d'environ 20 lits, un service de chirurgie complète de 20 à 30 lits, et une unité de surveillance continue de 15 lits. Pour les interventions plus courtes, un service de chirurgie ambulatoire et d'endoscopies offrira 30 places. Le centre de dialyse, bien que temporairement délocalisé à Toulon, disposera à terme de 25 postes, dont un box d'urgence. L'ensemble des services d'hospitalisation sera réparti entre le deuxième et le troisième étage du bâtiment rénové.

Photos Philippe OLIVIER.

par Redaction Region

